

LISTE "FIERS D'ÊTRE ARTISANS"



...et nous avons toutes les raisons de l'être. Parce que nous, les artisans, créons de l'emploi, assurons un lien social, fournissons des services, formons les jeunes... et nous pourrions faire beaucoup plus !

Touche pas à mon métier !

Défendre la qualification artisanale et la promouvoir auprès des consommateurs.
Lutter contre l'ubérisation et la concurrence déloyale.
Développer l'apprentissage en allégeant ses contraintes et ses coûts.

Rester patron chez soi !

Supprimer les « commissions paritaires régionales interprofessionnelles » (CPRI), porte d'entrée des syndicats dans les petites entreprises.
Défendre nos prérogatives de chef d'entreprise en matière de dialogue social.
Respecter notre spécificité au lieu de nous imposer les règles des grandes entreprises.

RSI « Trop, c'est trop ! »

Limiter l'assiette des cotisations aux seuls revenus du chef d'entreprise et non plus au résultat de l'entreprise.
Supprimer les cotisations sur les dividendes.
Mettre en place l'autodéclaration et l'autoliquidation des cotisations et réformer en profondeur la gouvernance du RSI.

Chambres de métiers : plus d'efficacité !

Renforcer le service de proximité aux artisans à l'heure de la régionalisation et mieux défendre l'artisanat.
Mutualiser fortement les services consulaires pour une meilleure efficacité.
Proposer des formations de qualité tournées vers l'avenir.

Stop aux réglementations abusives

Supprimer « l'usine à gaz » du compte pénibilité.
Établir, métier par métier, un moratoire sur les normes.
Adapter le Code du travail à la réalité de nos entreprises

Fiers d'être ARTISANS

- ⚡ Nous ne demandons pas des aides, mais de la liberté et un environnement favorable.
- 📍 Les listes « Fiers d'être artisans » sont composées exclusivement d'artisans en activité.
- 🎯 Notre engagement : faire plus pour défendre et représenter les artisans.

Élections Chambres de Métiers et de l'Artisanat

30 septembre - 14 octobre 2016

VOTEZ FIERs D'ÊTRE ARTISANS



LISTE UPA

Nos engagements :

RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DE NOS ENTREPRISES

- Obtenir une baisse immédiate et définitive des charges qui pèsent sur nos entreprises
- Empêcher l'État de détourner à son profit les taxes prélevées sur nos entreprises
- Faciliter l'embauche de salariés qualifiés
- Encourager l'investissement, la recherche et l'innovation des entreprises artisanales
- Généraliser le haut débit internet et promouvoir les opportunités offertes par le numérique
- Exiger des collectivités territoriales, le développement d'un urbanisme favorable à nos entreprises

LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE CONCURRENCE DÉLOYALE

- Imposer la règle : mêmes charges et mêmes obligations pour tous ceux qui exercent une même activité
- Combattre les règles actuelles et les dérives du travail détaché, encadrer les ventes directes et les plateformes collaboratives, et limiter le développement des grandes surfaces
- Faciliter l'accès des artisans à la commande publique (travaux, cantines scolaires, blanchisseries, transport de personnes...)

METTRE FIN A LA COMPLEXITÉ

- Obtenir une réelle simplification du droit du travail
- Desserrer les contraintes en matière de santé-sécurité
- Supprimer immédiatement le compte pénibilité, summum de l'absurdité réglementaire
- Adapter les réglementations françaises et européennes aux réalités de nos entreprises
- Mettre fin aux transpositions excessives des normes européennes
- Alléger la paperasserie administrative qui noie nos entreprises

MISER SUR LA FORMATION ET L'APPRENTISSAGE

- Relancer durablement l'apprentissage par des financements pérennes
- Organiser une orientation efficace et positive en fonction des besoins réels des métiers
- Promouvoir la qualification et valoriser les compétences professionnelles, ADN de nos métiers

CRÉER UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET FINANCIER FAVORABLE AUX ARTISANS

- Mettre enfin en place un service du RSI efficace
- Exiger des banques qu'elles jouent leur vrai rôle de partenaire de l'entreprise

GARANTIR L'EXPRESSION INDÉPENDANTE DE L'ARTISANAT

- Obtenir une meilleure prise en compte des priorités de l'artisanat et des TPE
- Conforter la reconnaissance et la représentativité de l'UPA par rapport aux organisations qui représentent les grandes entreprises

Forts de ces engagements, les candidats UPA que vous aurez élus mettront tout en œuvre pour conforter l'offre de services des CMA aux entreprises, développer un apprentissage de qualité, garantir un service public de proximité dans le cadre de la réforme territoriale, et poursuivre la rationalisation des CMA afin de limiter au maximum la taxe payée par les entreprises.